



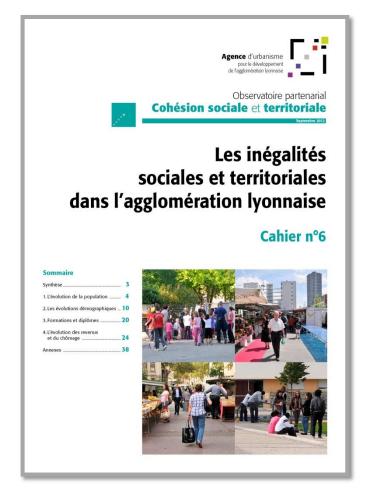


RESTITUTION DES TRAVAUX - DEBAT

L'observatoire territorial de la cohésion sociale dans l'agglomération lyonnaise

Présentation au CR DSU le 22 mars 2013

Nicole Ponton-Frénay
Sociologue
Agence d'urbanisme de
l'agglomération lyonnaise



Sommaire

- 1. Qu'est-ce que l'observatoire?
- 2. L'évolution des inégalités sociales et territoriales dans l'agglomération lyonnaise
- 3. L'enquête test sur la mobilité sociale et résidentielle des ménages qui quittent les quartiers politiques de la ville
- 4. La réflexion locale sur la nouvelle géographie prioritaire



1. Qu'est-ce que l'observatoire?

Création en 1996

Objectifs:

- Suivre l'évolution des quartiers prioritaires par rapport au reste de l'agglomération (mesurer l'évolution des écarts)
- Illustrer les enjeux de cohésion sociale territorialisés pour les « non spécialistes» (publications annuelles).

Missions:

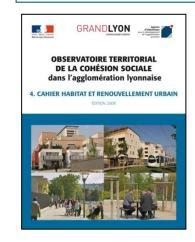
- Actualisation annuelle de la base de données sociales : quartiers Cucs, Zus et quartier Iris depuis 2009 sur l'ensemble de l'agglomération.
- Publication de cahiers.
- Séance plénière 2012: Animation débat local Participants: équipes locales politique de la ville, élus et techniciens communes, Grand Lyon, services de l'Etat, CCAS, centre sociaux, Universitaires.
- Appui la révision de la géographie prioritaire.
- Enquête Mobilité sociale et résidentielle des ménages quittant les quartiers Cucs/Zus.
- Ces travaux alimentent également d'autres missions de l'agence comme les bilans – évaluations sur 6 sites en Renouvellement urbain (en cours)



Les séances plénières de l'observatoire territorial de la cohésion sociale dans l'agglomération lyonnaise (environ 120 participants).

2010 : Comment évoluent les inégalités sociales dans l'agglomération ? Comment mieux cerner les évolutions sociologiques dans les quartiers ? Table ronde : Quelles orientations en matière d'observation sociale et d'évaluation dans le prochain Cucs ?

2012 : «Visualiser et appréhender les inégalités territoriales, Usages et limites des indicateurs sociaux». Table ronde sur « observation partagée et actions »





Les partenaires



Contrat urbain de cohésion sociale (2007 – 2009)

Groupe pilotage politique Comité technique d'agglomération

OBSERVATOIRE TERRITORIAL DE LA COHÉSION SOCIALEdans l'agglomération lyonnaise

Groupe technique

Grand Lyon, Préfecture, DDE CAF, ABC HLM, autres partenaires associés au thème du cahier, Agence urbanisme Principaux fournisseurs de données

- INSEE Rhône-Alpes
- Rectorat de Lyon
- CAF de Lyon
- Direction régionale de l'Equipement

Apporteurs d'expériences

- Grand Lyon
- Préfecture du Rhône, DDE du Rhône
- Conseil général
- ABC HLM, CR DSU
- Les Plies de l'agglo
- Equipes projet,
- Centres sociaux, CCAS, etc.

Réseaux:
autres
observatoires
locaux,
université

- Observatoire emploi insertion (OPALE)
- Obs développement durable social
- Observatoire national des ZUS
- L'observatoire départemental des Projets Educatifs Locaux (PEL) CREFE
- Réseau 3 agences Rhône-Alpes

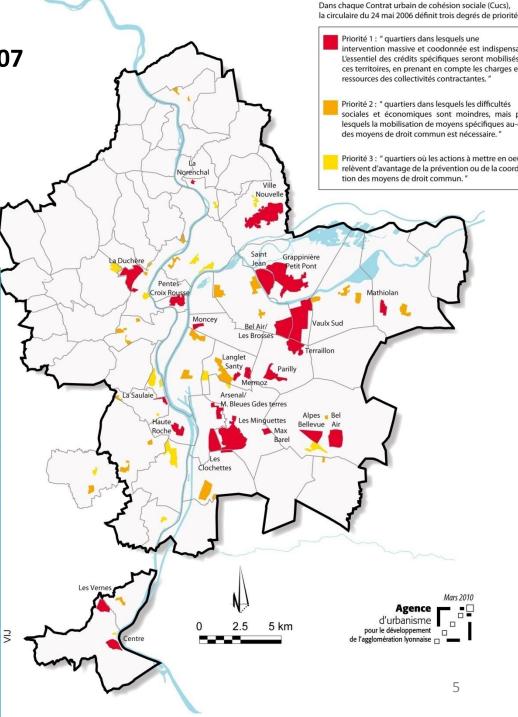
La géographie prioritaire dans l'agglomération lyonnaise depuis 2007

63 quartiers Cucs : Près de 266 000 habitants (21 % de la population de l'agglomération)

Des difficultés de mises à jour des données sur les quartiers Cucs

Tableau récapitulatif des données disponibles à l'échelle des quartiers Cucs :

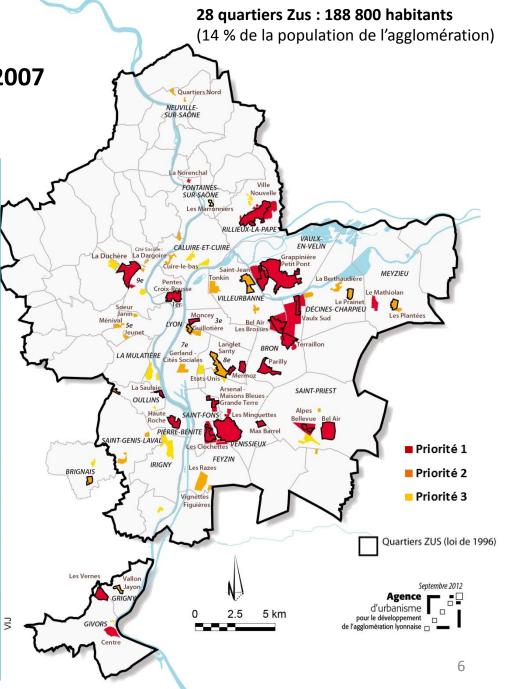
Thèmes	Fournisseurs	Dernière année disponible	Évolution	
Nombre d'habitants	Insee Services Fiscaux	2009	2007-2009	
Précarité	CAF de Lyon (convention locale)	31/12/2008	2005 - 2008	
Éducation	Rectorat Lyon (convention locale)	Rentrée 2011	2002 - 2011	
Chômage	INSEE-Pôle Emploi	données annuelles : 31/12/2006	1998-2006	
Parc locatif social	DREAL (convention locale)	01/01/2011	2002 – 2011	VI.J
Indicateurs clefs	Insee (dernière version oct 2011)	Données 2006- 2009		



La géographie prioritaire dans l'agglomération lyonnaise depuis 2007

Tableau récapitulatif des données disponibles à l'échelle des 28 quartiers ZUS

Thèmes	Fournisseurs	Dernière année disponible	Évolution	
Nombre d'habitants	Insee Services Fiscaux Insee Estimations mixtes de pop	2009	2007-2009	
Précarité	CAF de Lyon (convention locale)	31/12/2011	2005 - 20011	
Éducation	Rectorat de Lyon (convention locale)	Rentrée 2011 - 2012	2002 - 2011	
Chômage	Insee-Pôle Emploi	Données trimestrielles : 31/09/2012	2009-2012	
Chômage	Insee – Pôle Emploi	données annuelles : 31/12/2009	2008-2009	
Parc locatif social	DREAL (convention locale)	01/01/2011	2002 - 2011	
Sécurité	Cabinet du préfet, délégué pour la défense et la sécurité	2011	2006-2009 2010-2011	
Indicateurs clefs	Insee (dernière version oct 2011)	Données 2006- 2009		







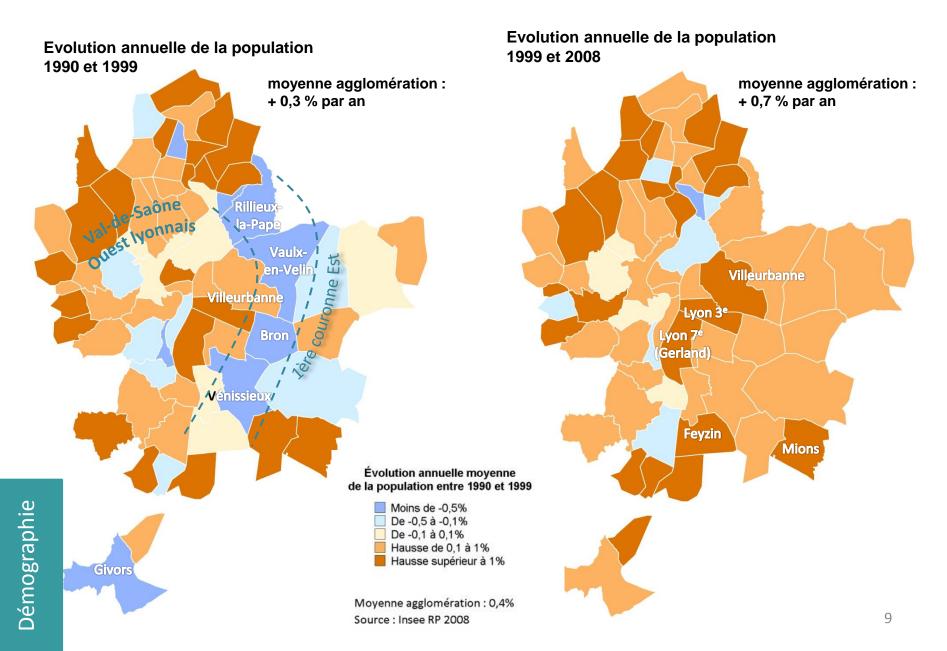
2. L'évolution des inégalités sociales et territoriales dans l'agglomération lyonnaise



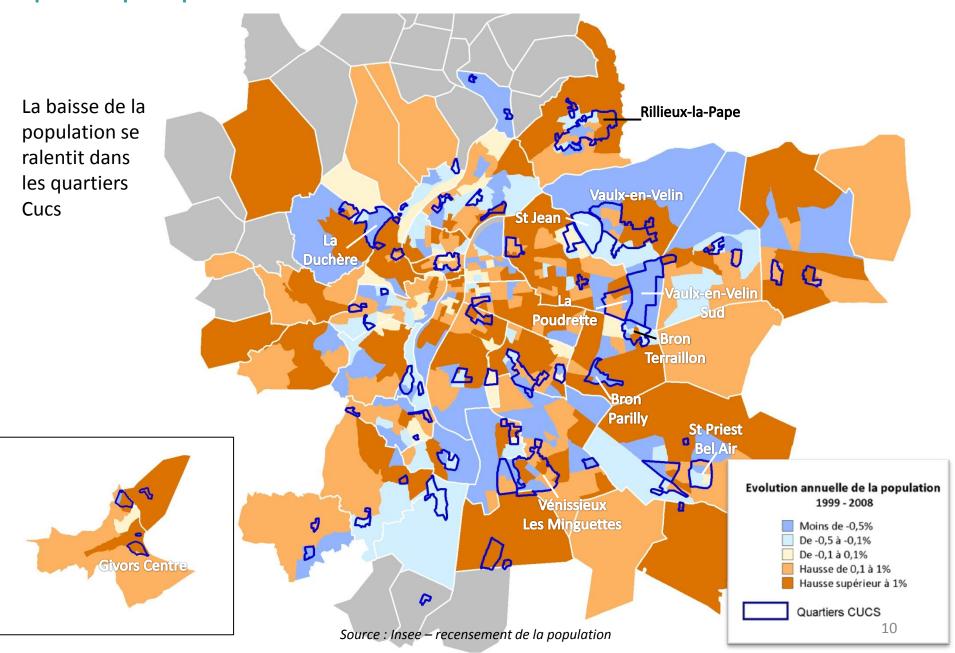
Principales tendances

- Depuis 1999, la dynamique démographique de l'agglomération a peu bénéficié aux quartiers politique de la ville,
- Le profil de la population des quartiers prioritaires reste globalement inchangé: plus jeune, plus de familles nombreuses, familles monoparentales, davantage d'ouvriers-employés, de demandeurs d'emploi
- Mais des évolutions ces dix dernières années :
 - Une diminution de la taille des ménages,
 - Un vieillissement de la population dans certains quartiers Cucs ,
 - La surreprésentation des familles monoparentales n'est pas spécifique à ces quartiers
 - Une hausse des actifs ouvriers-employés dans certains quartiers
 Cucs

La première couronne Est gagne à nouveau de la population à partir de 1999

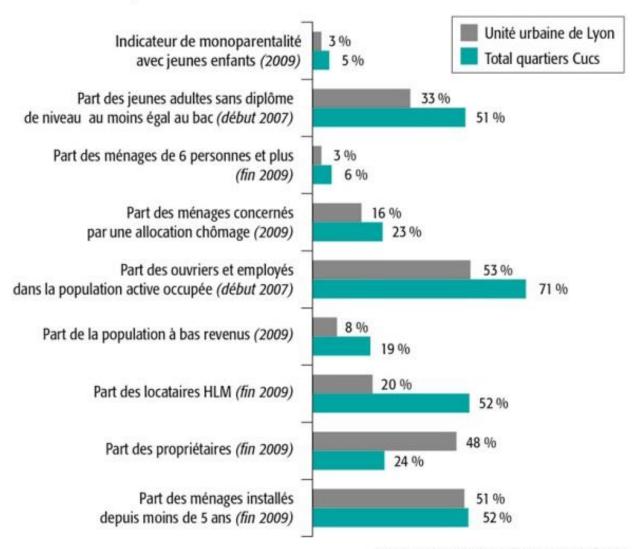


Depuis 1999, la dynamique démographique de l'agglomération a peu bénéficié aux quartiers politique de la ville



Indicateurs clés des quartiers Cucs

Le profil de la population des quartiers prioritaires reste globalement inchangé



Source : Insee Indicateurs clés Cucs, source fiscale

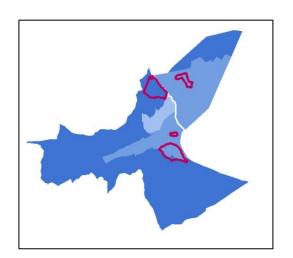
Une diminution de la taille des ménages, y compris dans les quartiers prioritaires

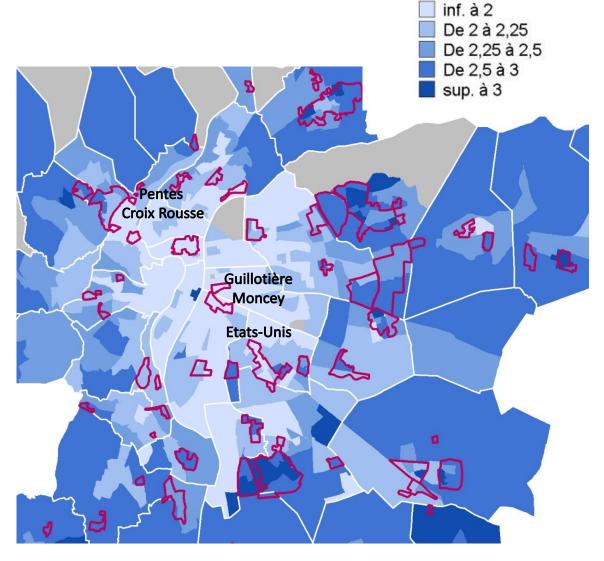
Taille des ménages en 2008



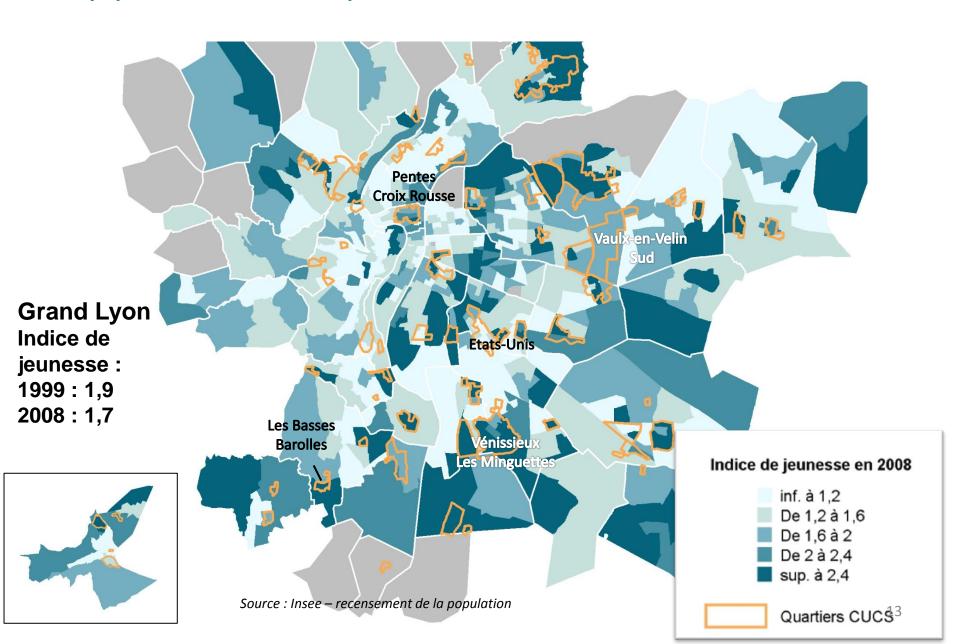
- ZUS agglomération lyonnaise 1990
- ZUS agglomération lyonnaise 1999
- ZUS agglomération lyonnaise 2006
- Agglomération lyonnaise 2006

Source: INSEE

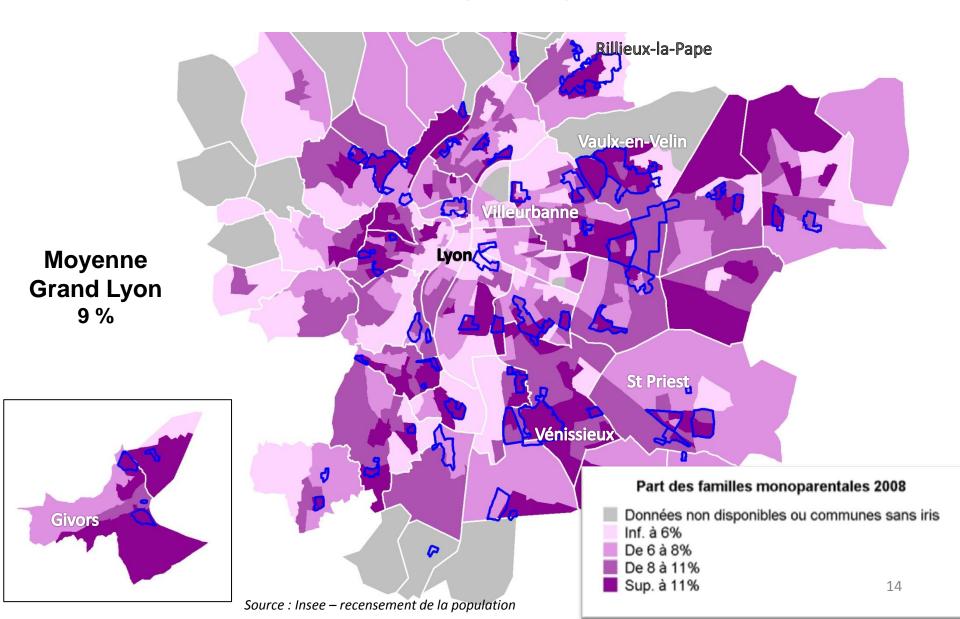




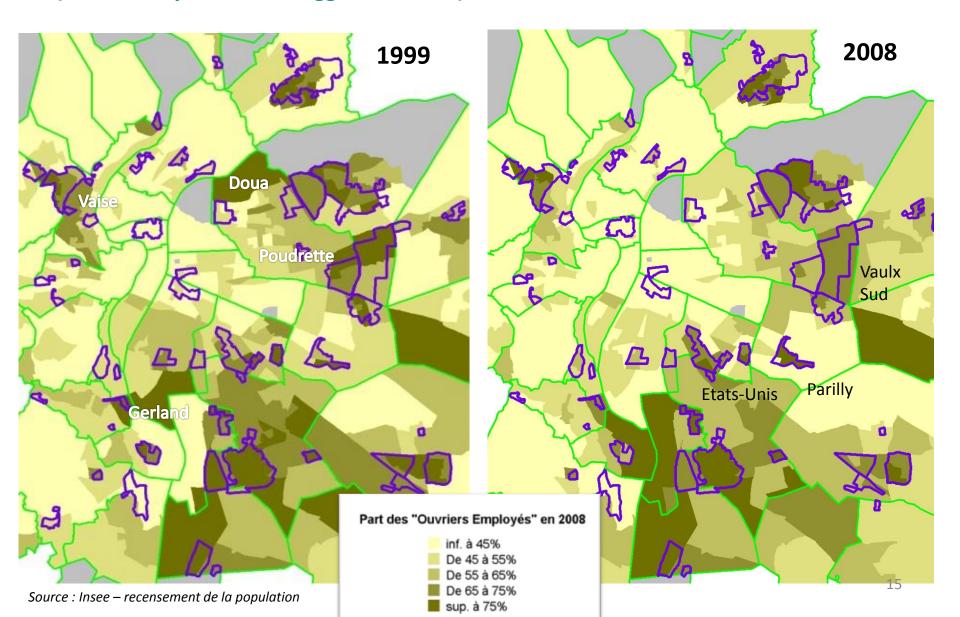
La population des quartiers Cucs en 1ère couronne reste plus jeune, mais un vieillissement de la population dans certains quartiers centraux



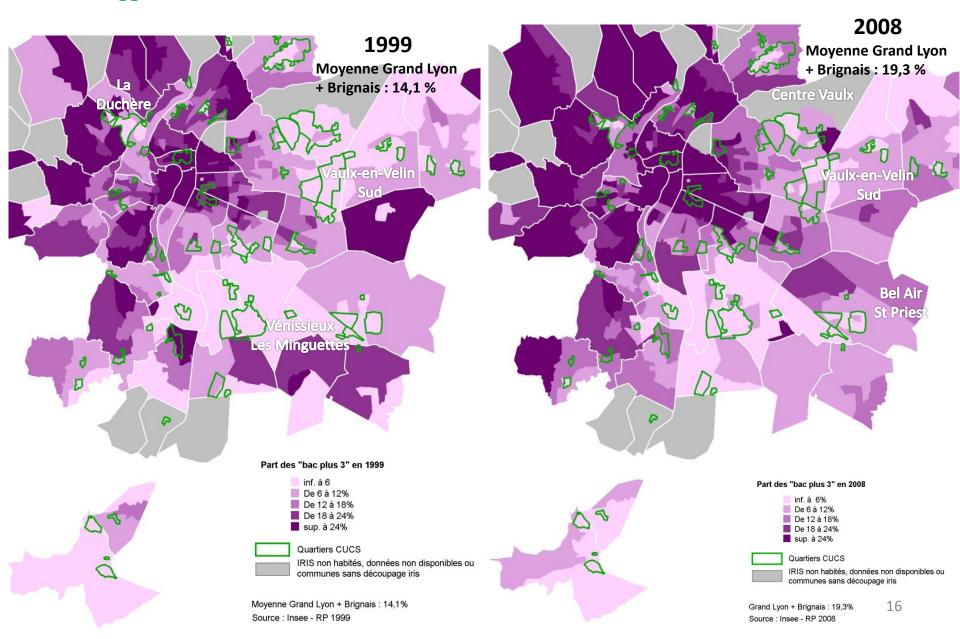
Deux fois plus de familles monoparentales dans certains quartiers prioritaires que dans le reste de l'agglomération, mais une forte représentation également dans des quartiers péricentraux et en 1ère couronne Est et Ouest (hors Cucs)



Depuis 1999, des quartiers centraux perdent leur fonction populaire. En 2008, plus de 75 % d'ouvriers et employés dans certains quartiers Cucs (46% en moyenne dans l'agglomération)



Les diplômés supérieurs sont trois fois moins représentés dans les quartiers Cucs que dans l'agglomération



Les grands constats sur l'évolution de la ségrégation spatiale et la mixité sociale

- A l'échelle de l'agglomération, les indicateurs sur le revenu montrent une atténuation des disparités territoriales est/ouest,
- A l'échelle des quartiers, une spécialisation sociale moins forte dans certains quartiers, mais des phénomènes de ségrégation spatiale persistent encore.

Etre vigilant dans les années à venir sur les territoires de part et d'autres du périphérique, ne pas continuer de repousser les populations modestes, ouvriers-employés, familles monoparentales, immigrés « toujours plus loin ».

Limites des indicateurs sociaux : encourager les approches qualitatives complémentaires, se rapprocher des professionnels et des habitants : Comment les habitants vivent cette mixité sociale recherchée dans la ville ? Les ressorts et les lieux du « vivre ensemble »



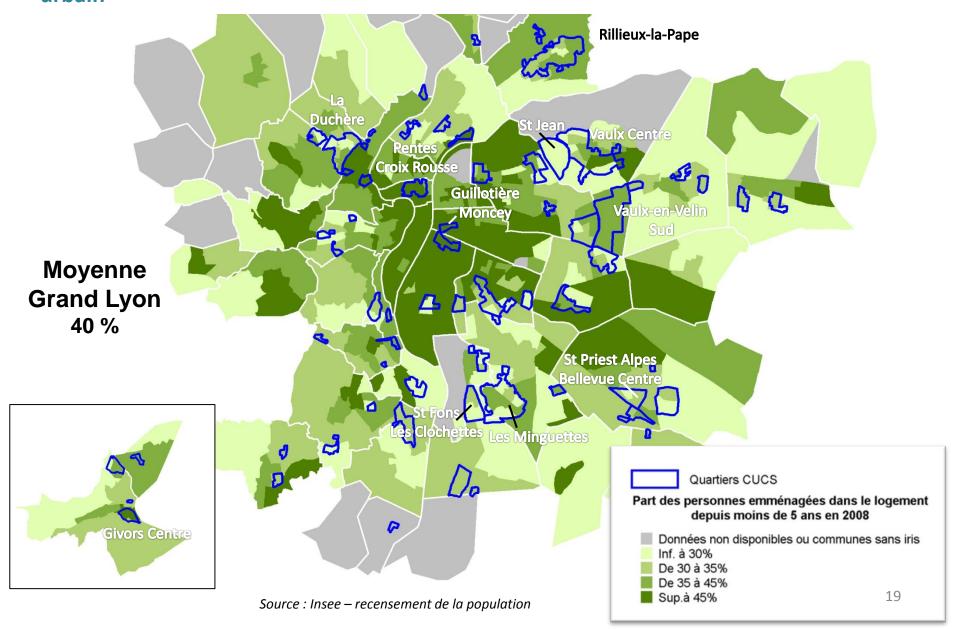


3. L'enquête sur la mobilité sociale et résidentielle des ménages qui quittent les quartiers politiques de la ville

Enquête réalisée à l'Agence d'urbanisme sous la responsabilité de Nicole Ponton, avec un appui scientifique d'Emmanuelle Santelli, Sociologue, chargée de recherche au CNRS, rattachée au centre Max Weber à l'Université Lyon 2.

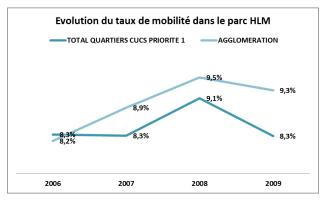


Près d'un tiers des personnes a emménagé depuis moins de 5 ans dans la plupart des quartiers Cucs, une mobilité résidentielle plus élevée dans les sites en renouvellement urbain



Des récits de vie pour l'enquête test en 2012

- Des entretiens biographiques confiées à des étudiants du collège coopératifs Rhône-Alpes
- Un échantillon de 20 ménages à partir de la liste des dédites transmises par un bailleur social : Grand Lyon Habitat
- Sur 20 ménages, 13 quittent les quartiers politique de la ville, 9 restent sur l'agglomération. Seuls 4 ménages quittent l'agglomération.
- A quel moment partir? Une étape du cycle de vie : premier logement autonome, vivre en couple, naissance d'un enfant, début de la retraite...
- Pour quels motifs ? La quête de nouvelles conditions de vie
- <u>Exemple</u>: Pour les jeunes ménages et familles :
 - un logement plus adapté au ménage et dans un cadre résidentiel plus agréable,
 - Un quartier plus central, plus conforme à leurs attentes, aux modes de vie qu'ils ont envie d'avoir, surtout chez les ménages qui occupent une position professionnelle en inadéquation avec leur formation.
 - La scolarisation des enfants : un moment capital
- A quelles conditions? L'obtention d'un emploi en CDI, l'entrée dans la fonction publique, un poste mieux rémunéré sont l'occasion de «passer » à l'acte de déménager et de quitter le quartier.



Une mobilité résidentielle plus faible dans les quartiers Cucs priorité 1 que dans l'agglomération lyonnaise

Akmar, émigré d'Algérie, avait un diplôme de type Bac +2 non reconnu en France. Pendant des années, il a cumulé « les petits boulots » : « Il a été plongeur dans un restaurant collectif, il avait débuté par 3 heures de nettoyage par soir jusqu'à cumuler un temps plein. Puis, petit à petit, il a fait ses preuves, il a arrêté le travail de plongeur puis le nettoyage, et maintenant il est chef d'équipe ». Il travaille dans la même entreprise que sa femme qui occupe également un emploi en CDI en tant que responsable d'équipe de nettoyage. Aujourd'hui, tous deux en CDI à temps complet, pouvant bénéficier d'un prêt à taux 0% et du 1% patronal, ils décident d'acheter un logement dans le cadre d'un programme de construction avec une TVA réduite. C'est la promotion du mari qui permet de rendre possible le départ du logement HLM.

La mobilité résidentielle

- ☐ Jeunes
 ménages (3)

 ☐ Familles
 (12)

 ♣ locatif social (6)
 (12)
- 1 locatif social autre ZUS dans l'agglo
- 1 maison en locatif privé dans l'agglo (2ème couronne Ouest)
- 1 quitte l'agglo pour la région parisienne (hébergée)
- 2 mutations HLM en ZUS/Cucs2 dans l'agglo
- 2 mutations HLM hors Cucs dans l'agglo
- 1 quitte l'agglo pour la Dombe (HLM)
- 1 report du déménagement

2 hors Cucs dans un quartier centre de l'agglo

- accession à la propriété (4)
- 2 accession en Zus /Cucs : 1 en collectif neuf, 1 dans l'ancien

2 accession hors Cucs : 1 en collectif neuf, 1 dans l'ancien

- ☐ Retraités (5)

- 1 mutation dans HLM dans le même immeuble reste en ZUS
- 1 propriétaire hors Zus à Vaulx-en-Velin
- 1 en locatif privé hors Cucs dans la même commune

2 quittent l'agglo pour monts du lyonnais (maison locatif privé), la côte d'Azur (propriétaire)

La préparation d'une enquête par questionnaire auprès des ménages sortants des quartiers ZUS

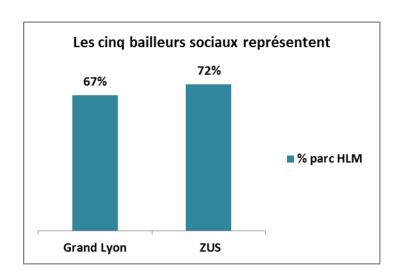
Dispositif:

- Pilote: Grand Lyon, Etat (DDT, DDCS)
- Une mission de suivi confiée à l'Agence d'urbanisme
- Appui scientifique : Emmanuelle Santelli, Sociologue, chargée de recherche au CNRS, rattachée au centre Max Weber à l'Université Lyon
- Enquête quantitative confiée à l'Institut de sondage Nova 7
- Cinq bailleurs sociaux favorables pour participer à cette enquête : Grand Lyon habitat, HMF, Villeurbanne Est Habitat, l'OPAC du Rhône, Alliade Habitat



- Un questionnaire en cours d'élaboration, test avant sa passation
- Données de cadrage sur le parc des cinq bailleurs
- Enquête prévue auprès de 350 à 400 ménages sortants des quartiers ZUS sur 2013 - 2014

	Grand Lyon	dont ZUS		
Grand Lyon	129 172	44 415		
5 bailleurs sociaux	86 159	31 999		
% parc HLM Grand				
Lyon	67%	72%		



Thèmes du questionnaire :

- Parcours logement (à l'âge de 15 ans, 5 ans avant)
- Futur logement (statut occupation, loyer/prix, adresse, type de quartier)
- Motifs déménagement (raisons liées au logement, familiales et professionnelles, quartier)
- Composition du ménage (logement actuel/futur)
- Nationalité, lieu de naissance
- Niveau de diplôme (H/F)
- Evolution situation professionnelle (H/F)
- Niveau de ressources du ménages





4. La réflexion locale sur la nouvelle géographie prioritaire

Identification des indicateurs sociaux les plus pertinents à prendre en compte pour cibler les quartiers où se concentrent les populations en risque d'exclusion



La commande confiée à l'agence d'urbanisme

Objectifs:

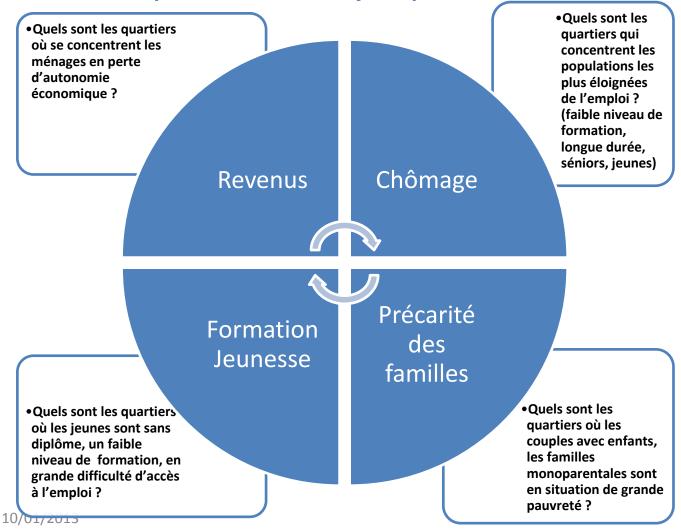
- Fournir aux communes les données sociales de base à l'IRIS pour que celles-ci les utilisent dans l'analyse de leurs besoins locaux.
- Proposer aux partenaires du CUCS des cartes à l'IRIS sur le Grand Lyon à partir d'une dizaine d'indicateurs et un «indice de sensibilité » permettant de situer l'ensemble des quartiers actuels ou prévus par rapport à l'agglomération.
 - Avoir un point de vue d'agglomération au moment de la concertation, préparation du prochain contrat de cohésion sociale dans l'agglomération.

La démarche

- L'agence d'urbanisme vient de réaliser un travail collectif pour définir une « méthode partagée localement » sur 6 mois (septembre 2012 février 2013)
 - 6 réunions techniques associant les équipes projet Grand Lyon, Capi, Vienne Agglo, communes, Etat, Région, CAF, ABC HLM, Rectorat, Pôle emploi,
 - 1 réunion du « groupe d'experts » : Observatoire social à la Ville de Lyon et Vaulxen-Velin, Rectorat,
 - 2 réunions avec les Maires des communes concernées dans le cadre des réunions du G24 et G14, présidé par Maurice Charrier, vice-Président Politique de la Ville et cohésion sociale au Grand Lyon

Quels sont les indicateurs sociaux les plus pertinents à prendre en compte pour cibler les quartiers où se concentrent les populations en risque d'exclusion ?

Les facteurs d'inégalités sociales et territoriales et les questionnements majeurs pour le choix des indicateurs

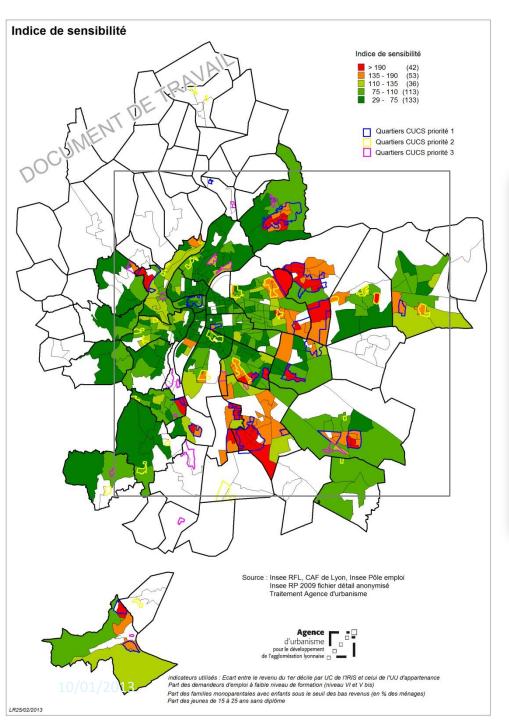


4 indicateurs retenus, test d'un indice de sensibilité 2013

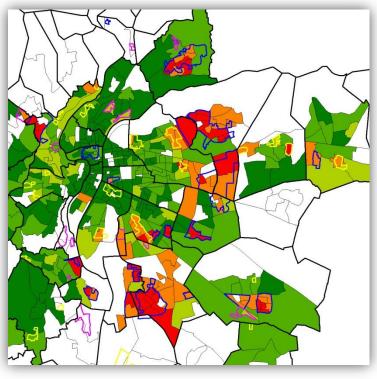
au quartier Iris dans le Grand Lyon

Champ	Indicateurs	Source	Grand Lyon + Brignais Effectif	%	Unité urbaine de Lyon
Revenus	Ecart entre le revenu fiscal du 1 ^{er} décile par UC de l'IRIS et celui de l'Unité Urbaine d'appartenance en 2009	Insee - RFL 2009	6 219 €/an		6 612 €/an
Chômage	Part des demandeurs d'emploi à faible niveau de formation (niveau VI et V bis) fin 2010	Insee - Pôle emploi au 31/12/2010	14 550	16%	
Précarité familles	Part des familles monoparentales avec enfants sous le seuil des bas revenus (en % des ménages) fin 2011	CAF du Rhône au 31/12/2011 Insee - RP 2009	20 100	3%	
Formation jeunesse	Part des jeunes de 15 à 25 ans sans diplôme	Insee - RP 2009 fichier individus	15 000	26%	

NB: Exploitation des données Filocom 2007 – 2011 en cours pour les sites de petites tailles, données sur l'ensemble des résidences principales dont parc HLM



Zoom



Lecture : Plus la valeur de l'indice de sensibilité est élevée, plus l'Iris est éloigné négativement de la moyenne de l'Unité Urbaine.

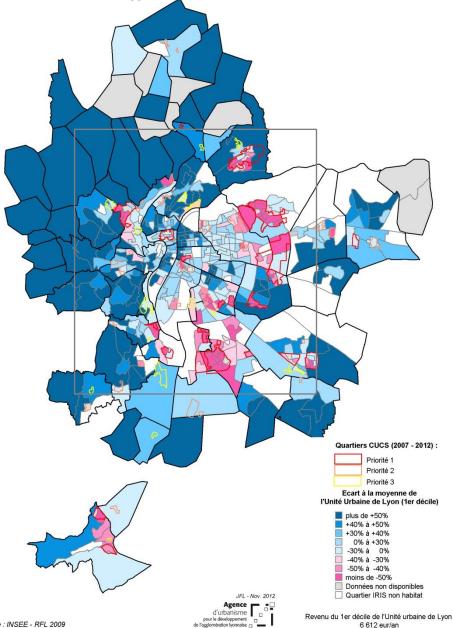
Premiers résultats

Globalement, la carte de l'indice de sensibilité 2013 redessine la géographie prioritaire de l'agglomération depuis 2007 (des quartiers non renseignés).

1. Les quartiers de la géographie prioritaire :

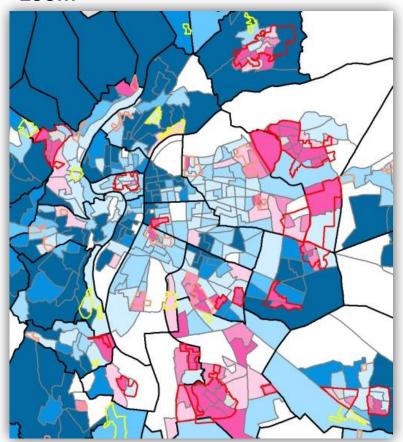
- Les grands quartiers d'habitat social de la première couronne Est et Sud (indice supérieur à 135, avec des Iris > 190),
 - Bron Parilly Décines Prainet, la soie Montaberlet Ecully Le Pérollier Givors Les Vernes, Lyon Duchère, Mermoz, Langlet Santy, Etats-Unis, Moulin à Vent Oullins La Saulaie Pierre Bénite Haute Roche, St Priest Bel Air, centre St Fons Arsenal Les clochettes Rillieux-la-Pape Villeurbanne St Jean, Buers Vaulx en Velin nord et sud Vénissieux Minguettes Max Barel.
- Des quartiers anciens centraux :
 - Moncey apparaît avec un indice assez élevé (143) Guillotière indice moyen à faible autour de la moyenne de l'UU : St Michel (101) Pasteur (68)
 - Pentes Croix rousse: indice dans la moyenne de l'UU- Montée de la grande côte (105) L'indice de sensibilité est tiré par le haut par l'indicateur de l'écart entre les 1er décile (il concentre des populations à faible revenu plus important que sur l'ensemble de l'UU)
 - Mais aussi : le Centre de Givors,
- Des quartiers en copropriétés :
 - Meyzieu Les Plantées (156), Bron Terraillon (167),
- **2. Des quartiers dont le périmètre est à re-questionner** (à approfondir avec les approches qualitatives):
 - Exemples: Les Pentes croix rousses, Guillotière, Vaise, Cuire-le-bas, les cités sociales du 5ème, etc.
- **3. De nouveaux iris apparaissent avec une certaine fragilité** (à approfondir avec les évolutions récentes et les approches qualitatives) : Exemples, Iris Jules Guesdes à Vénissieux (175), Villeurbanne Fays Est (174), Lyon 2^{ème} Verdun-suchet (173), St Fons Centre (138), Givors les Plaines (168)
- 4. Des enjeux intercommunaux : des iris avec un indice élevé en continuité
 - St Fons-Vénissieux ,
 - St Jean GPV Vaulx-Nord,
 - Vaulx Sud Villeurbanne,

Ecart entre le revenu fiscal du 1er décile par Unité de Consommation de l'IRIS et celui de l'Unité Urbaine d'appartenance



REVENUS: très faibles, perte d'autonomie économique

Zoom



Définition:

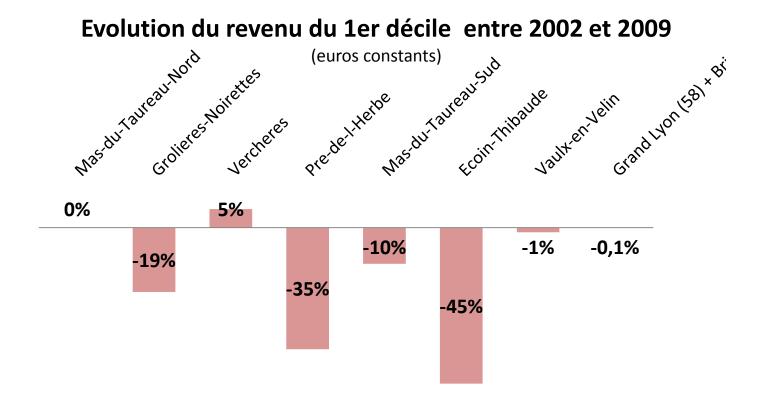
1er décile: 10 % des ménages aux revenus les plus modestes de l'Iris. Le revenu fiscal par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le

Calcul du nombre d'unités de consommation d'un "ménage fiscal": premier adulte: 1

autres personnes de 14 ans ou plus : 0,5 enfants de moins de 14 ans : 0,3.

Des situations qui s'aggravent dans certains quartiers : importante d'analyser les dynamiques d'évolution

Vaulx-en-Velin Nord



Source: INSEE RFL

Part des demandeurs d'emploi (cat. ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2010 **CHOMAGE:** faible niveau de formation Zoom Quartiers CUCS (2007 - 2012): **Définition:** Priorité 1 Demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C: Priorité 2 Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire Priorité 3 Plus de 30%

De 20% à 30%

De 10% à 20%

Quartier IRIS non habitat

moyenne Grand Lyon + Brignais: 16%

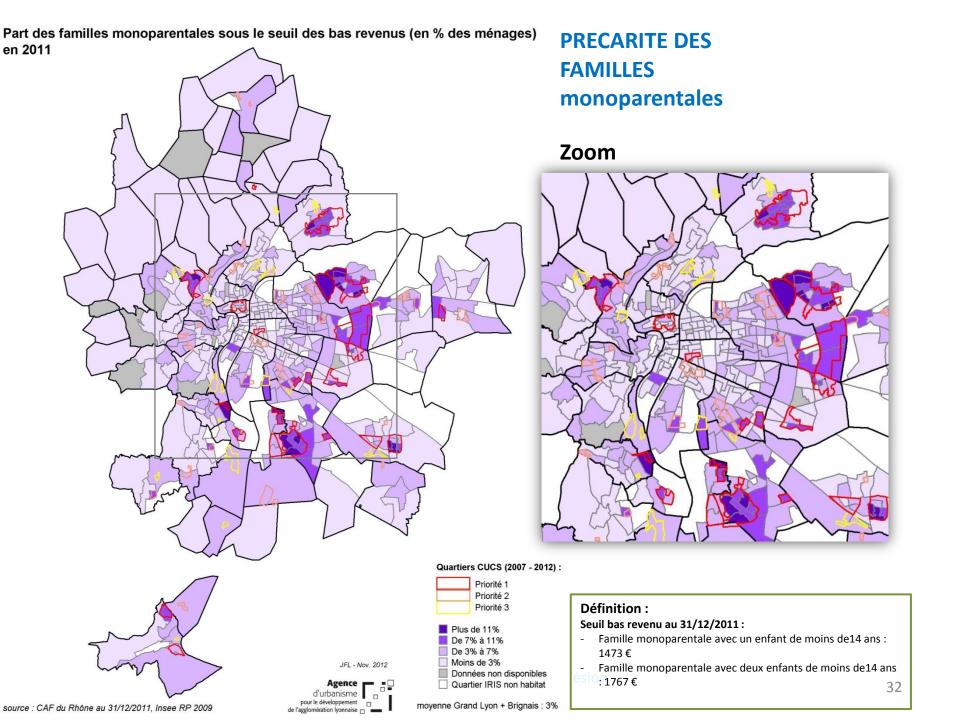
Moins de 10% Données non disponibles

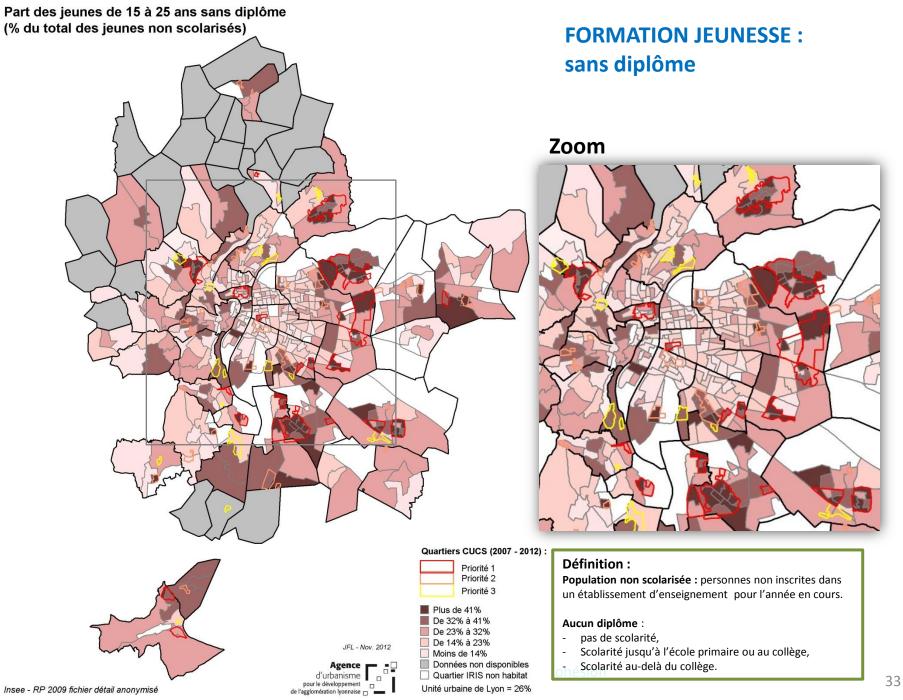
d'urbanisme

de l'agglomération lyonnaise

- des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (catégorie A),
- ayant exercé une activité réduite courte de 78 heures ou moins au cours du mois (catégorie B) ou longue de plus 78h au cours du mois (catégorie C).

Demandeurs d'emploi de faible niveau de formation (niveau VI et V bis): demandeurs d'emploi ayant au plus le niveau 3e sans diplôme ou diplômés du Brevet des collèges.













MERCI DE VOTRE ATTENTION Pour aller plus loin :

site : www.urbalyon.org : les travaux récents de l'agence d'urbanisme

site de l'Insee : <u>www.insee.fr/bases-de-donnees/statistiques-locales</u>

site de l'ONZUS : www.sig.ville.gouv.f





